

<p style="text-align: center;">Compte rendu de la 3^e CPC : sous-commission électrotechnique, électronique, automatisme et informatique</p>
--

**Judi 8 Novembre 2007 : 21 présents
Représentant SNETAA e.i.L, Patrick CHABRIDON**

1) Point d'étape Bac Pro SEN (Systèmes électroniques numériques)

Le flux d'élèves en bac SEN+MRIM serait d'environ 5000 élèves. Le bac pro est large, couvrant 6 champs ciblés :

- Audiovisuel multimédia (ex bac MAVELEC)
- Alarme sécurité incendie
- Audiovisuel professionnel
- Télécommunication et réseaux (ex bac MRIM)
- Electronique embarquée
- Electrodomestique (ex bac MAEMC)

Le BEP SEID (Systèmes Electroniques Industriels et Domestiques) lui servira de propédeutique sur 5 champs identiques, excepté l'audiovisuel professionnel.

Question SNETAA : y a-t-il une liste des matériels et systèmes devant équiper les sections de bac SEN et permettant de solliciter les régions pour leur achat ?

Réponse IGEN : oui depuis peu (problème de place pour diffuser la liste sur le serveur du CERPET)

Sur les implantations de bac pro SEN en 3 ans, l'IGEN attend de voir les résultats des expérimentations sur 3 établissements en France. On ne fait pas en trois ans ce que l'on fait en quatre !

Sur le choix du champ technologique, il est précisé lors de l'inscription à l'examen, c'est à dire en 2^{ème} année : cela permet à un élève qui souhaiterait changer de champ en 1^{ère} année de le faire.

Sur l'avenir des sections MRIM ?

Réponse IGEN elles seront transformées en bac SEN champ « télécommunications et réseaux ». Un bon nombre l'est déjà.

2) Modification du règlement d'examen (épreuve E2 bac SEN)

L'analyse d'un système pouvant couvrir plusieurs champs, il ne serait plus réservé un minimum de 50% à la spécificité de chaque champ.

Exemple : un système véhicule de loisir (camping-car, bateau de plaisance...) peut concerner les 5 champs !

3) Abrogation du bac pro MRIM :

il sera remplacé par le bac SEN champ « télécommunication et réseaux ».

Argument de l'IGEN les professionnels du secteur souhaitent des bacheliers aux compétences élargies.

Vote sur la suppression du diplôme bac MRIM en 2010 : 17 pour, 1 contre , 2 abstentions

4) Diplôme niveau IV : le BT Monteur technicien en réseaux électriques

La profession sous-traite pour EDF des doublements de réseaux nécessités par les énergies renouvelables dont la production est irrégulière. Les emplois de techniciens « moyenne tension » sont en hausse. Des FCIL (formation complémentaire d'initiative locale) seront ouvertes avec le soutien de la profession cette année . Un bilan éclairera l'avenir de ce diplôme.